

CANADA

TENUE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du Conseil municipal de Bury, tenue le **lundi 21 décembre 2009 à 19h30** au Centre communautaire manège militaire de Bury à laquelle sont présents **les conseillers, Leona Hodge, Marilyn Matheson, Florence Fréchette, Linda Harper McMahon et Martin Jones, tous membres dudit Conseil** ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Walter Dougherty selon les dispositions du Code Municipal.

Le conseiller Terry Williams est absent.

Le directeur général / secrétaire-trésorière M. Yvan Fortin est présent.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance extraordinaire sur le budget**
- 2. Adoption du budget 2010**
- 3. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012**
- 4. Adoption du règlement numéro 401-2010 « Règlement de taxation et tarification municipale pour l'année 2010 et les conditions de perception abrogeant le règlement numéro 401-2009 »**
- 5. Période de questions**
- 6. Levée de l'assemblée**

1. Ouverture de la séance extraordinaire sur le budget

Vérification du quorum, mot de bienvenue à 19h35 et mention que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal (art.152) à tous les membres du Conseil.

2. Adoption du budget 2010

Résolution # **2009-12-172**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones, appuyée par la conseillère Leona Hodge **ET RÉSOLU QUE** les prévisions budgétaires pour l'année 2010 pour des revenus et dépenses de 1 584 904\$.

QUE le document budgétaire soit classé sous le numéro 21-12-2009-A et considéré comme faisant partie intégrante du présent procès-verbal.

****ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS****

3. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012

Résolution # **2009-12-173**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Linda Harper McMahon, appuyée par la conseillère Marilyn Matheson **ET RÉSOLU QUE** le budget triennal d'immobilisation pour les années 2009, 2010 et 2011 soit adopté tel que déposé.

QUE le document budgétaire soit classé sous le numéro 21-12-2009-B et considéré comme faisant partie intégrante du présent procès-verbal.

****ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS****



No de résolution
ou annotation

4. Adoption du règlement numéro 401-2010 « Taxation et tarification municipale pour l'année 2010 et les conditions de perception abrogeant le règlement numéro 401-2009 »

Résolution # 2009-12-174

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Florence Fréchette, appuyée par la conseillère Marilyn Matheson **ET RÉSOLU QUE** le Conseil municipale adopte le règlement numéro 401-2010 « Taxation et tarification municipale pour l'année 2010 et les conditions de perception abrogeant le règlement numéro 401-2009 ».

****ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS****

5. Période de questions

La période de questions a lieu.

6. Levée de l'assemblée

Résolution # 2009-12-175

Clôture de l'assemblée; il est proposé par la conseillère Linda Harper McMahon **QUE** l'assemblée soit levée à 20h20.

Signé ce 22 décembre 2009 _____

Yvan Fortin, Directeur général / secrétaire-trésorier

Walter Dougherty, Maire

Yvan Fortin, Directeur général / secrétaire-trésorier